



Dompierre « Mag »

Numéro 13 — juin 2020

Dans ce numéro :

Le mot du maire	1
Finances communales : le compte administratif	2
Finances communales : Budget 2020 et bilan du mandat 2014-2020	3
Événements, faits divers, infos Dompierre	4
Fleurissement. Le nouveau conseil municipal.	5
L'énigme. Naturopathie à Dompierre	6
Dompierre d'Hier. Victor Hugo, Voltaire et le Marquis de Villeroy	7
Informations utiles	8

Ce magazine est votre magazine. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, observations, critiques peut-être?

Directeur de la publication: Guy Pietriga, Rédacteurs : Nelly Janod, Valérie Gervais, Fabienne Vernier, Collaborateurs: Jicéeffe, Richard Faton
Secrétariat: AMP. Imprimé par Bernard Mourier
SA: 255 Rue Victor Puiseux, 39000 Lons-le-Saunier

Dompierrois, Dompierroises, chers amis.

2020, année électorale, aurait pu assurer une transition tranquille mais les circonstances en ont décidé autrement.

Le mandat précédent a été poursuivi longtemps, interdisant un fonctionnement fluide de notre institution. Mais on a pu maintenir un service public et postal efficace, moyennant quelques aménagements.

Enfin les choses se décantent et on peut se remettre au travail normalement.

Voici le premier Dompierre-Mag de la nouvelle équipe. Tout d'abord, j'adresse mes plus vives félicitations à celles et à ceux qui ont été élus. Vous trouverez plus loin la composition de ce conseil renouvelé et les attributions de chacun ainsi que les responsables de commissions. Il est fort probable que les rôles s'affirmeront dans le temps et que certaines modifications sont à prévoir.

Cependant une nouvelle dynamique est créée et les premières réunions sont fructueuses.

Ma sympathie va aussi à ceux qui ont été écartés, et à ceux qui ont quitté le conseil municipal. Qu'ils soient remerciés. Le verdict des urnes a été prononcé, généreux pour certains, moins bon pour d'autres. Dans tous les cas je suis fier du travail accompli pendant six ans et qui a demandé un très lourd investissement.

Le mandat du conseil municipal 2014-2020 est donc aujourd'hui terminé. Le budget 2020, du fait des élections et de la conjoncture est un budget qui s'inscrit dans la continuité. Après un rapport détaillé du compte administratif et budget, vous trouverez un petit tableau relatant les actions passées. Nos réussites, nos difficultés, nos échecs. Seuls ceux qui ne font rien n'ont que des réussites. Ce n'est pas notre cas.

Les travaux engagés par l'équipe précédente sont aujourd'hui poursuivis. Effacement des réseaux, réhabilitation des huisseries de la mairie et des salles communales, actualisation et acquisitions de bureautique et d'informatique, les efforts seront poursuivis pour des aménagements performants et afin de maintenir la commune à un niveau de technologie élevé au service de la population.

Une époque s'achève, un avenir se profile, encore plein de doutes et d'incertitudes.

La crise de la Covid 19* a prouvé que des réseaux efficaces peuvent être une solution au télétravail et rompre l'isolement.

Notre haut débit a démontré, à cette occasion toute son utilité.

Pour continuer à proposer des solutions innovantes en matière de communication, une antenne relais située à l'écart du village devrait permettre de développer la 4G et d'améliorer la réception de la téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire communal.

L'aire de jeu est aussi l'objet de nos soins, car les enfants méritent une attention toute particulière. La période que nous venons de vivre montre que, même si nous avons bénéficié de conditions plutôt favorables, nous devons être vigilants quant à la sécurité et au bien-être de nos petits.

Rien n'est simple et nous maîtrisons mal les impondérables. Et les enfants furent les premières victimes du confinement. Enfin une attention particulière devra être accordée au confort, à la qualité de vie, et à l'avenir de nos aînés.

Très sincèrement, Guy

*Selon l'Académie française, Covid signifie « une maladie provoquée par le corona virus ». On doit donc dire la covid 19.



Finances communales: LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019

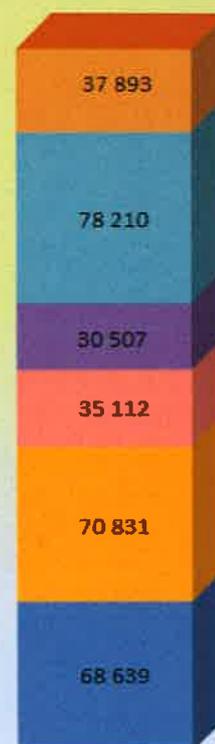
Dépenses de la commune



- équipements
- travaux
- remboursement dette en capital
- autres charges
- intérêts d'emprunt
- personnel communal
- charges courantes

Voici le compte administratif 2019. Il cumule opérations d'investissement et de fonctionnement courant. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réelles de la commune au cours d'une année civile. A gauche on trouve les dépenses de l'année. A droite les recettes encaissées au cours de l'exercice. La différence entre recettes et dépenses constitue le résultat. Le résultat pour ce seul exercice est un excédent de 84 772 €. En réalité l'excédent cumulé, c'est-à-dire en cumulant les « bénéfiques » des exercices précédents s'élève à 483 494 € en nette hausse par rapport à 2018. Un reversement tardif de FCTVA 2017 de 68 793 € a été encaissé début 2019 et favorise le résultat. N'oublions pas que ce résultat n'est qu'une photographie à un instant « T » le 31 décembre 2019. Plus intéressant sera le bilan et l'évolution au cours du mandat 2014-2020. L'évolution du fonds de roulement montrera que malgré les investissements conséquents, les disponibilités de la commune sont en augmentation. Vous le constaterez dans le bilan financier du mandat page 3. Vous y trouverez aussi un comparatif avec les communes proches de Dompierre, en population, sur tout le département.

Ressources de la commune



- produits exceptionnel de gestion
- subventions
- FCTVA
- autres produits
- Dotation globale de fonctionnement
- impôts locaux
- produits du domaine

charges courantes	63 771	produits du domaine	68 639
personnel communal	29 624	impôts locaux	70 831
intérêts d'emprunt	1 340	Dotation globale de fonctionnement	35 112
autres charges	62 252	autres produits	30 507
remboursement dette en capital	11 639	FCTVA	78 210
travaux	15 591	subventions	37 893
équipements	52 203	produits exceptionnel de gestion	-
Total	236 420	Total	321 192

Pour être précis, ici, le compte administratif de la commune ne retrace que les opérations réelles réalisées en 2019. Les opérations d'ordre comme les reports des années précédentes, les amortissements ou les intégrations ont été neutralisées.

Les équipements sont les acquisitions sur l'année. Matériel pour travaux communaux, informatique, bureautique, etc. la somme peut paraître importante mais n'apparaissent pas ici les subventions: ex, La Poste a payé intégralement les travaux d'installation du secrétariat-agence postale. Sont assimilés aussi à des équipements les travaux d'investissement en forêt: plantations, ou régénération.

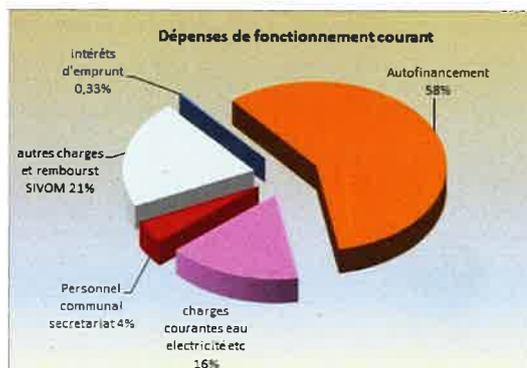
Sont inclus dans autres charges le remboursement au SIVOM de la mise à disposition des employés communaux, les maintenances, et diverses participations (CCRO, ASA du Chanois etc.)

Enfin les frais de personnel sont importants du fait d'un doublon au secrétariat pour cause de congé maternité.

Finances communales: BUDGET et ANALYSES

Le budget retrace les ambitions et les projets de l'équipe municipale. Contrairement au compte administratif, il n'y a ni exactitude, ni certitude dans le budget. C'est un document de prévision et à ce titre une bonne gestion suppose que l'on majore les dépenses et que l'on minore les recettes. Celui de 2020 s'élève globalement à 917 K€ en recettes et en dépenses après neutralisation des opérations d'ordre et des reports. Évidemment on ne dépensera pas tout ça. Plus de la moitié des travaux sont en fait des « réserves pour l'avenir ». Dans ce sens les montants ne sont pas réalistes. Aussi est-il préférable de présenter les pourcentages qui décrivent l'importance accordée à tel ou tel objet:

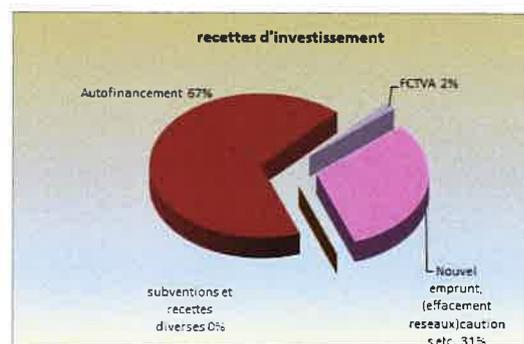
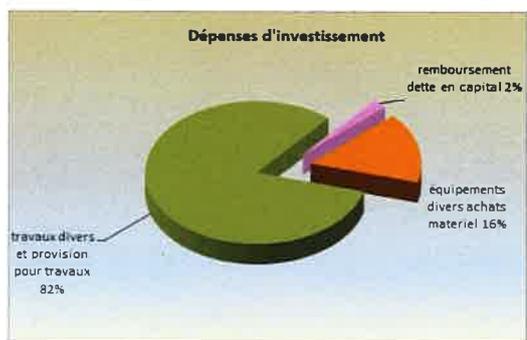
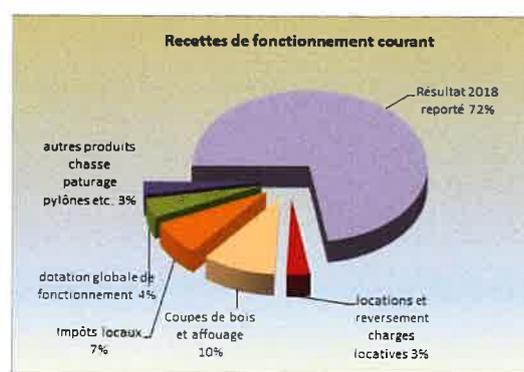
Exemple: la commune réserve 58 % des ses recettes courantes pour financer les investissements futurs.



Un budget ouvert qui laisse la part à l'initiative pour la nouvelle équipe.

Ici vous avez les éléments du budget 2020

Clairement, des sommes importantes d'investissement ont été laissées à l'équipe suivante (c'était avant les élections) et le conseil sortant n'a pas voulu mettre les nouveaux élus « sous pression ». Mais il faudra bien se rendre à l'évidence, la baisse des recettes de bois et des dotations rendront la gestion plus difficile...



Bilan 6 ans après, qu'est-ce qui a bien marché, ou est resté moyen, médiocre... ou pire.

Les travaux: la voirie, l'église, le très haut débit, etc. opérations plutôt réussies qui donnent satisfaction. On poursuit avec l'effacement des réseaux.



Le lotissement: Après un chantier convenable, les résultats ne sont toujours pas au rendez-vous. Pas de réservation ferme. Parlez-en autour de vous. Vrai problème.



La dette: l'annuité de dette a baissé : 137€ /hab en 2014 et 53 € /hab en 2019. (Contre 115 € / hab en moyenne dans le département). L'encours de dette a augmenté bien sûr et pèse de 631€/hab mais contre 802€/hab en moyenne.



Les impôts: Pour la commune, baisse des taux entre 2014 et 2020 de -7%. Malheureusement, la communauté de communes a cru bon d'augmenter ses taux. Le produit des impôts se réduit un peu évidemment mais surtout du fait de baisses gouvernementales. (suppression Taxe d'Hab.)



Finances: Très bon fonds de roulement aujourd'hui. Notre « compte en banque » s'élevait en 2014 à 220 832 €. Au 31/12/19, aujourd'hui, on a plus que doublé: 483 494 €; ça fait 1973 € par hab. contre 976 € sur la moyenne des communes du département. On peut voir venir.



La forêt: Après des années très productives, la commune ne met plus de bois sur le marché du fait des scolytes. On se trouve privé de recettes importantes en 2020, mais ça devrait reprendre sous peu. Notre fonds de roulement nous permet largement de tenir jusque là.



L'agence postale: financement intégral du secrétariat par La Poste et ouverture maintenue en période de confinement. Il y a lieu d'être satisfaits. A titre indicatif, nous sommes restés ouverts plus que la poste à Orgelet



La vie au Village: La période de la Covid 19 a bien sûr tout bouleversé. Mais la vie normale reprend ses droits. Des animations et rencontres sont prévues. Votre participation est gage de succès



Evènements, faits divers, infos Dompierre



SPECTACULAIRE DEMONSTRATION DES POMPIERS à LA FERME BAKKER: 1er mars 2020. Une agricultrice grièvement blessée par un bovin, un feu violent dans un hangar, une personne disparue dans la fumée : c'est le scénario élaboré par le Lieutenant Jean-Marc Picaud assisté de ses formateurs. S'en est suivi un déploiement de nombreux véhicules et d'une vingtaine de pompiers, dont le médecin commandant Anabelle Carron et le capitaine Cyril Challes, infirmier. Tout s'est heureusement bien terminé autour d'un café-croissants. Merci à nos pompiers pour leur présence et leur amabilité.



BROYAGE en FORET, PLANTATION DE MELEZES et de CEDRES. Pour régénérer la forêt, il est aujourd'hui nécessaire de varier les essences afin d'éviter les risques sanitaires (scolytes). Parcelle 41 R « aux trêches » le 3 février 2020



TRAVAUX d'ASSAINISSEMENT dans le parc et « Aux genévriers » . Une canalisation communale qui traverse la propriété de M. Mme d'Escienne a dû être refaite. Réfection de la chaussée suite à un affaissement de voirie qui risquait d'endommager un égout.



L'entreprise Husson utilise une caméra pour localiser les dégâts.

Evènements, faits divers, infos Dompierre

FLEURISSEMENT



Cette année, le fleurissement de Dompierre est particulièrement réussi, les fleurs sont belles, abondantes, et le temps est plutôt favorable. Tout ceci, grâce aux bénévoles qui ont répondu présent et avec l'aide désintéressée et Ô combien précieuse de Gilbert Turpin. Les employés communaux qui assurent l'arrosage, ont déposé au pied des plantations du paillage de chanvre afin de limiter l'évaporation de l'eau. Bonne initiative écologique ! Cependant la plantation et l'arrosage, c'est une chose mais l'entretien en est une autre (arrachage des mauvaises herbes, enlèvement des fleurs fanées) car il dure du mois de mai au mois d'octobre, d'où un appel ici à toute personne de bonne volonté qui peut de temps à autre, faire un petit brin de nettoyage ici ou là. Qu'elle en soit remerciée à l'avance.

UNE NOUVELLE EQUIPE AU SERVICE DES HABITANTS



BAKER Jilles



BECAUD Thierry

CHAUVIN Romain
2ème adjoint

GAY Didier



FATON Richard



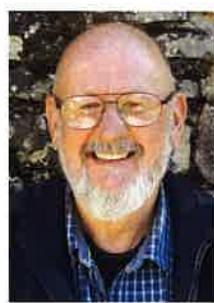
GERVAIS Valérie



JANOD Nelly



MENOULLARD Marc



PIETRIGA Guy



PONCET Claude



VERNIER Fabienne

3ème adjoint

Maire

1er adjoint

Commission budget et affaires financières :

Guy Pietriga, Jilles Bakker, Thierry Becaud

Commission d'appels d'offres :

Guy Pietriga, Claude Poncet, Marc Menouillard, Romain Chauvin

Commission bois et forêts :

Richard Faton, Didier Gay

Aidés et conseillés par Georges Faton et Michel Janod

Commission fêtes et cérémonies :

Nelly Janod, Fabienne Vernier

Commission Environnement :

Jilles Bakker, Valérie Gervais, Richard Faton, Marc

Menouillard

Commission fleurissement :

Nelly Janod, Valérie Gervais, Marc Menouillard

Aidés et conseillés par Gilbert Turpin

Commission salle communale, locaux et locations :

Romain Chauvin, Didier Gay, Nelly Janod

Commission bureautique et informatique :

Romain Chauvin, Thierry Becaud

Commission travaux :

Claude Poncet, Romain Chauvin, Guy Pietriga, Jilles Bakker, Nelly Janod, Marc Menouillard, Thierry Becaud.



Madame et Monsieur d'Escrienne ont eu l'amabilité de nous permettre d'utiliser le parc. Le Comité d'Animation vous propose donc un pique-nique le 27 Septembre au parc (repli à la salle communale en cas de pluie). Chacun apportera son repas, et pourra le partager s'il le désire. La bonne humeur sera de règle. Le but de cette journée étant des retrouvailles dans un esprit convivial !

**A VOS PANIERS!
Et BON APPETIT!**

**Dompierre
« Mag » :
l'énigme.**



Bon, d'accord on dirait un pré bien banal. Il est situé sous la station d'épuration du village. Mais quelles sont ces étranges bosses ?

Phénomène géologique, œuvre humaine ou manifestations d'extra-terrestres ?



Réponse à l'énigme du N°12: Longez l'église côté sud. Levez le nez. Voyez ce magnifique nid d'abeilles. Par facétie, la photo a été volontairement retournée

Mélanie Hudecek : Naturopathe.

Encore confidentielle il y a peu, la naturopathie connaît un essor rapide ces dernières années et tend à s'imposer dans le paysage des médecines non conventionnelles.



Médecine avant tout préventive, la naturopathie vise à maintenir ou rétablir la santé par des moyens naturels. Le naturopathe cherche à rétablir les capacités d'auto-guérison inhérents à chacun et sa démarche consiste à s'appuyer sur les points forts afin de contrebalancer les faiblesses. A cet effet, il établit un bilan de vitalité, qui n'est pas un diagnostic mais qui entend, par divers moyens, mesurer le niveau de vitalité, estimer les surcharges et les carences pour stimuler et renforcer ces capacités.

Le naturopathe a une double mission, celle de thérapeute, qui permet à la personne de retrouver la santé et celle d'éducateur de santé, par laquelle il donne des conseils d'hygiène vitale, dans le but que la personne conserve la santé sur le long terme.

Les grands principes : La naturopathie repose sur 4 piliers fondamentaux qui sont les suivants :

Primum non nocere, (D'abord ne pas nuire). Hippocrate le soulignait ainsi « Face aux maladies, avoir deux choses à l'esprit : faire du bien, ou au moins ne pas faire de mal ».

Vis medicatrix naturae, (La nature recèle son propre pouvoir de guérison). Un corps humain en bonne santé possède en lui une capacité d'auto-guérison qui lui permet de retrouver seul la santé.

Tolle causam, (Découvrir et traiter la cause). Le rôle du naturopathe n'est donc pas de tenter d'agir sur le symptôme mais bien de remonter jusqu'à la cause de la pathologie et d'agir sur cette dernière de façon à rétablir l'équilibre naturel et faire en sorte que le symptôme n'ait plus à s'exprimer.

Docere, (Enseigner). Le naturopathe enseigne à son patient les règles de fonctionnement de son corps et lui apprend à en prendre soin de façon naturelle.

Comment vous est venu l'intérêt pour cette pratique ? J'ai toujours souhaité aider des gens en leur redonnant des outils qui leur permettraient de dépasser leurs douleurs et leurs pathologies. Ces outils sont des plantes, l'alimentation, l'hydrologie. Soyons clairs, je ne suis pas médecin mais je m'appuie sur leurs conclusions afin de trouver le remède naturel adéquat pour soulager et accélérer la guérison. Nous avons tous un système potentiel d'auto-guérison il faut juste savoir comment l'utiliser et le régénérer.

Quelle est la formation nécessaire ? J'ai effectué des études de naturopathe à l'école synergie naturopathie à Dijon. Le cycle dure 2 ans à l'issue de ces études j'ai obtenu mon diplôme.

Comment vous joindre ? Je consulte chez MO2, 3 rue du cimetière à ORGELET

Autre chose ? Les 25 et 26 juillet, à la salle communale, aura lieu le « FORUM du BIEN-ETRE » Outre des conférences, il sera possible de rencontrer des spécialistes dans les domaines les plus variés en matière de créativité, spiritualité, évolution personnelle, pratiques corporelles etc. Ouvert à un large public, tous sont bienvenus pour découvrir de nouvelles sources de bien-être.



DOMPIERRE D'(avant) HIER et D'AUJOURD'HUI,

« Ce siècle avait deux ans ! Rome remplaçait Sparte,
 Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte,
 Et du premier consul, déjà, par maint endroit,
 Le front de l'empereur brisait le masque étroit.
 Alors dans Besançon, **vieille ville espagnole**,
 Jeté comme la graine au gré de l'air qui vole,
 Naquit d'un sang breton et lorrain à la fois
 Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix ; »

Chacun sait que Victor Hugo évoque l'année de sa naissance : 1802. Mais pourquoi parler de « vieille ville espagnole ? »

Paul Delsalle, maître de conférence à l'Université de Franche-Comté tente aujourd'hui encore de percer le secret de ces vers, affublant la capitale comtoise d'un passé espagnol. Après une dizaine d'années de travaux sur le sujet, cet universitaire conclut que « *la Franche-Comté a été gouvernée à partir de Bruxelles et non de Madrid* ». Et il met au défi ses confrères de trouver un seul administrateur espagnol en Franche-Comté entre 1493 et 1678, date à laquelle la Franche-Comté devient française. « *Dire que la Franche-Comté était espagnole, c'est comme si on disait aujourd'hui que la France est belge parce que la capitale de l'Europe c'est Bruxelles* », ainsi enfonce-t-il le clou. Ah, voilà bien la source de nombreux débats, de querelles d'experts, de fantasmes d'érudits. N'étant pas historien, on se gardera bien de prendre parti !

Le point de vue de Voltaire : Dans Le Siècle de Louis XIV (1751), Voltaire explique cet attachement des Comtois à l'Espagne par ces mots : « *Cette province, assez pauvre en argent mais très fertile, bien peuplée, étendue en long de quarante lieues et large de vingt, avait le nom de Franche et l'était en effet. Les rois d'Espagne en étaient plutôt les protecteurs que les maîtres. Quoique ce pays fût du gouvernement de la Flandre, il n'en dépendait que peu. Toute l'administration était partagée et disputée entre le parlement et le gouverneur de la Franche-Comté. Le peuple jouissait de grands privilèges, toujours respectés par la Cour de Madrid qui ménageait une province jalouse de ses droits, et voisine de la France. Besançon même se gouvernait comme une ville impériale. Jamais peuple ne vécut sous une administration plus douce, et ne fut si attaché à ses souverains. Son amour pour la maison d'Autriche* s'est conservé pendant deux générations ; mais cet amour était, au fond, celui de la liberté.* »

Dès lors, à de nombreuses reprises les Comtois prirent les armes contre le royaume de France. La guerre de Dix Ans (1634-1644) est l'épisode comtois de la guerre de Trente Ans (1618 à 1648). Plusieurs villes et villages sont alors maltraités, Baume-les-Dames et Lons-le-Saunier sont contraints de payer des sommes faramineuses sous peine d'être dévastés. Mais une chose est certaine, la guerre, juste ou injuste, fait toujours la part belle au pillage et aux exactions. Lacuzon ou le curé Marquis, héros locaux sont considérés comme des terroristes en Bugey ou en Bresse. On y associe à une prière passée en proverbe, le nom du curé Marquis à celui de Lacuzon : « Die te de-



finde de La Cuson et du curais de San Luppense » (Que Dieu te préserve de Lacuzon et du Curé Marquis de Saint-Lupicin !)

Mais que vient faire Dompiere dans toute cette affaire, me direz-vous. Eh bien, la violence n'ayant ni raison ni camp, alternative comme le courant électrique qui crépite dans nos compteurs Linky, elle se propage d'un camp à l'autre avec célérité.

Pire, ce qui pourrait passer pour un acte de bienveillance ou d'hospitalité a vite fait de se transformer en horrible résolution. Ainsi, devons-nous évoquer Le Marquis de Villeroy. Nicolas de Neufville, marquis puis duc de Villeroy fut nommé maréchal de France le 20 octobre 1646. Il participa activement à la guerre contre la Comté, il reçut notamment l'ordre de Richelieu de faire faucher le blé en herbe autour des villes afin d'affamer les populations comtoises, il se fit aider en cela par les paysans bressans. 3000 d'entre eux, par exemple, munis de faux, allèrent faucher les blés verts aux alentours de Salins, Dole et Gray en juin 1640. Le 24 août 1639 il emporta le château de Virechatel, situé à Onoz, fief de César du Saix, baron d'Arnans, principal chef militaire des comtois, il le fit démanteler et ordonna de brûler les villages voisins. **Il s'arrêta avec son armée, le 25 août 1639 à Dompiere et y passa la nuit. Le lendemain, sans doute pour remercier les dompierrois de leur hébergement, il fit mettre le feu au village. Pas une maison ne fut épargnée.**

* les Habsbourg



NICOLAS DE NEUFVILLE, Marquis de Villeroy, Baron d'Abincourt, Gouverneur du Linois, Poissy et Beaujolois, et Gouverneur de la province du Roy. 4.

La mairie et l'agence postale

Coordonnées: Adresse postale: 10, rue du 11 juillet 1944, 39270 DOMPIERRE SUR MONT

Tél: 03 84 25 48 74 Fax: 09 72 31 88 38 Courriel : contact@dompierrezurmont.fr

Horaires d'ouverture de la mairie et agence postale: 9h à 12 h du lundi au vendredi

Horaires de la mairie et de l'agence postale: après le 3 août, retour à la normale.

Lundi : 8h-12h Mardi 11 h-12h et 13h30 - 17h 30 (de 8h à 11h secrétariat du SIVOM)

Mercredi : 8h-12h Vendredi 13h30-17h30

Il est toujours possible de rencontrer le maire sur rendez-vous en fonction de ses disponibilités (appelez le 03 84 25 48 74)



LA POSTE

Maison Médicale d'Orgelet

Tél: 03 84 25 68 25

Du lundi au vendredi 8h-17h30

Samedi 8h-12h

Médecins, infirmières,
nutritionniste, etc.



Autre médecin :

Clavel Frédérique 03 84 25 41 76

Dentiste : Bosio Eric , Ghislaine,

tél : 03 84 25 41 99

Autres :

Kinésithérapie Du Mont Orgier :

Tél : 03 84 35 56 26

MO2: Optique et Orthopédie :

Tél: 03 84 24 32 57

ou 06 41 42 29 66

Lizon-Tati Optique :

Tél: 03 84 25 33 41

AVERTISSEMENT: La déchetterie n'accepte plus les déchets de tonte d'herbes. Jilles BAKKER propose de les recevoir sur la « dalle » située chemin des trèches . Voir photo ci-dessous. Attention uniquement l'herbe, pas de branches, branchages ou autres déchets.



Informations utiles

Centre des Finances Publiques de Clairvaux-Les-Lacs: 5 rue du Parterre BP 54 39130 Clairvaux-les-Lacs

Tél : 03 84 25 80 71 Courriel : 039009@dgifp.finances.gouv.fr

Ouvert tous les jours (sauf mercredi) de 08h30 à 12h30.

Gendarmerie d'Orgelet: Lundi, mercredi, samedi 14 h-18 h

Vendredi 8 h-12 h

Déchetterie d'Orgelet: ouverture lundi et vendredi 9h—12 h mardi mercredi et samedi 14h-18h

Merci à la personne qui a cru bon de se débarrasser de ses meubles de jardin en plastique. Cela nous a permis de tout rapporter à la déchetterie et du coup de mettre à jour les nouveaux horaires. Si cette personne a un peu d'amour propre, qu'elle nous contacte en mairie pour s'expliquer. Le comité de rédaction.



Ramassage des ordures ménagères:

2020	Juillet		août		septembre		octobre	
N° de semaine et date	S28 - 07/07		S32 - 04/08		S36 - 01/09		S41 - 06/10	
	S29 - 14/07		S33 - 11/08		S37 - 08/09		S42 - 13/10	
	S30 - 21/07		S34 - 18/08		S38 - 15/09		S43 - 20/10	
	S31 - 28/07		S35 - 25/08		S39 - 22/09		S44 - 27/10	
				S40 - 29/09				

	novembre		décembre	
N° de semaine et date	S45 - 03/11		S49 - 01/12	
	S46 - 10/11		S50 - 08/12	
	S47 - 17/11		S51 - 15/12	
	S48 - 24/11		S52 - 22/12	
		S53 - 29/12		

bac bleu

bac gris

mardi 14 juillet collecte avancée au samedi 11 juillet à partir de 5 h du matin



Dans votre agenda:

11/07/2020 Commémoration de la fusillade de 1944

Cérémonie religieuse à 20h à l'église

Cérémonie civile à 20h30 devant le monument

25 et 26/07/2020 Forum du Bien être

27/09/2020 Pique-nique convivial

07/11/2020 Soirée jeux salle communale

05/12/2020 Séance projection-questions « Sur les Monts de Dompierre » Bêtes sauvages, séquences inédites

06/02/2021 Bourse puériculture